

## Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne

# Rapport moral de l'année 2019

préparé en vue de l'Assemblée générale annuelle du 11 septembre 2020

|                                                                                                        |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Adhésions</b>                                                                                       | <b>3</b>  |
| Développement                                                                                          | 3         |
| Panorama des adhérents                                                                                 | 6         |
| Éditeurs                                                                                               | 6         |
| Publications                                                                                           | 6         |
| <b>Animation</b>                                                                                       | <b>7</b>  |
| Ateliers                                                                                               | 7         |
| Ateliers de l'Assemblée Générale 2019                                                                  | 8         |
| Groupes de travail                                                                                     | 8         |
| Journée de la presse en ligne                                                                          | 9         |
| <b>Services</b>                                                                                        | <b>11</b> |
| Conseils                                                                                               | 11        |
| Communauté                                                                                             | 11        |
| Conseils CPPAP                                                                                         | 12        |
| Conseils FSDP                                                                                          | 12        |
| Conseils Bourses à l'émergence                                                                         | 12        |
| Veille (newsletter)                                                                                    | 12        |
| J'aime l'info                                                                                          | 12        |
| <b>Représentation</b>                                                                                  | <b>13</b> |
| Commission paritaire pour les publications et agences de presse (CPPAP)                                | 13        |
| Comité d'orientation du Fonds stratégique de développement de la presse (FSDP) et club des innovateurs | 14        |
| Commission des droits d'auteurs des journalistes (CDAJ)                                                | 14        |
| Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP)                              | 14        |
| Observatoire de la déontologie de l'information (ODI) / Conseil de déontologie                         | 14        |
| AFDAS                                                                                                  | 15        |
| Écoles de journalisme                                                                                  | 16        |
| <b>Plaidoyer</b>                                                                                       | <b>17</b> |
| Règles encadrant les actions de plaidoyer                                                              | 17        |
| Transparence                                                                                           | 17        |
| Enregistrement auprès de la HATVP                                                                      | 17        |

|                                                                                                              |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Enregistrement auprès du registre de l'Union européenne                                                      | 17        |
| Réformer les aides à la presse                                                                               | 17        |
| Ouverture des annonces judiciaires et légales (AJL) aux services de presse en ligne                          | 17        |
| Diffuser nos contenus                                                                                        | 18        |
| Droit voisin au droit d'auteur                                                                               | 18        |
| Liberté de la presse                                                                                         | 18        |
| Loi contre les contenus haineux sur internet (Avia)                                                          | 18        |
| Presse Locale                                                                                                | 19        |
| CPPAP                                                                                                        | 19        |
| <b>Social</b>                                                                                                | <b>20</b> |
| Représentation du Spiil au sein de la Commission de la carte d'identité du journaliste professionnel (CCIJP) | 20        |
| Formation                                                                                                    | 20        |

## 1. Adhésions

### 1.1. Développement

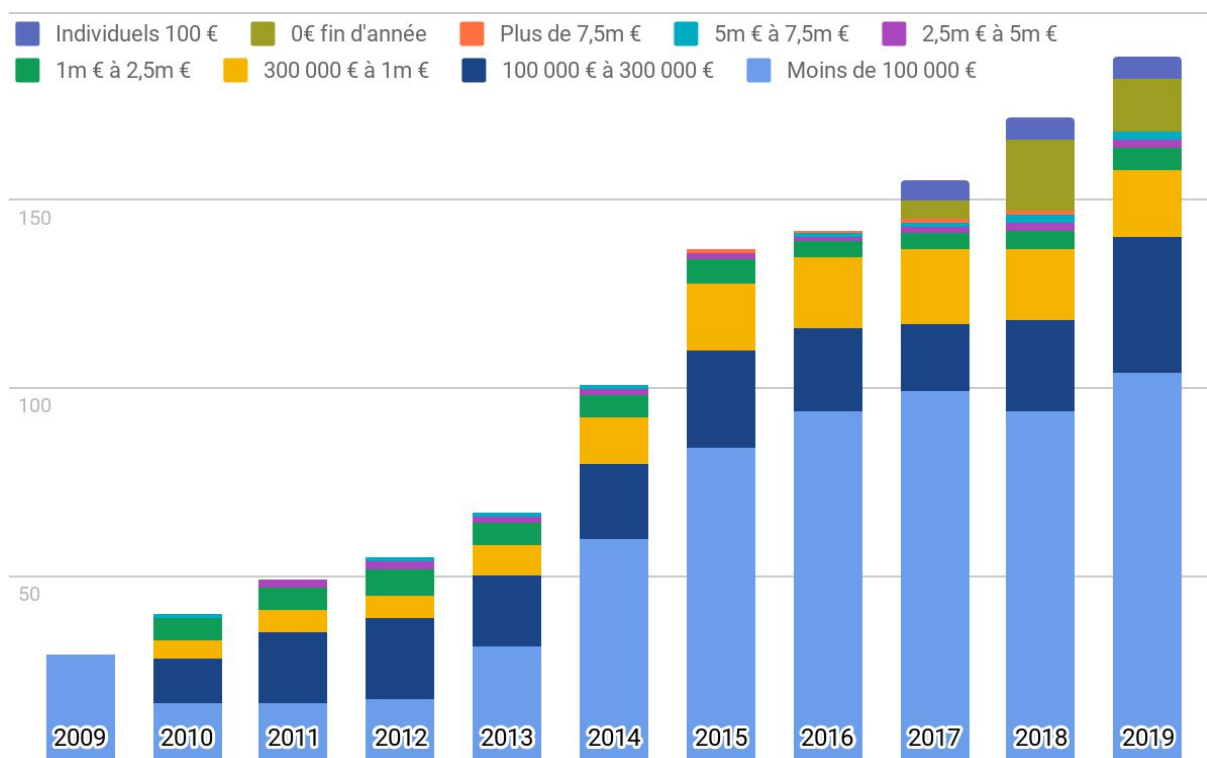
Au 5 mai 2020, le Spiil comptait 189 adhérents, soit 17 de plus qu'un an plus tôt.

Cette augmentation est le solde de :

- 62 nouvelles adhésions
- 45 résiliations ou impayées

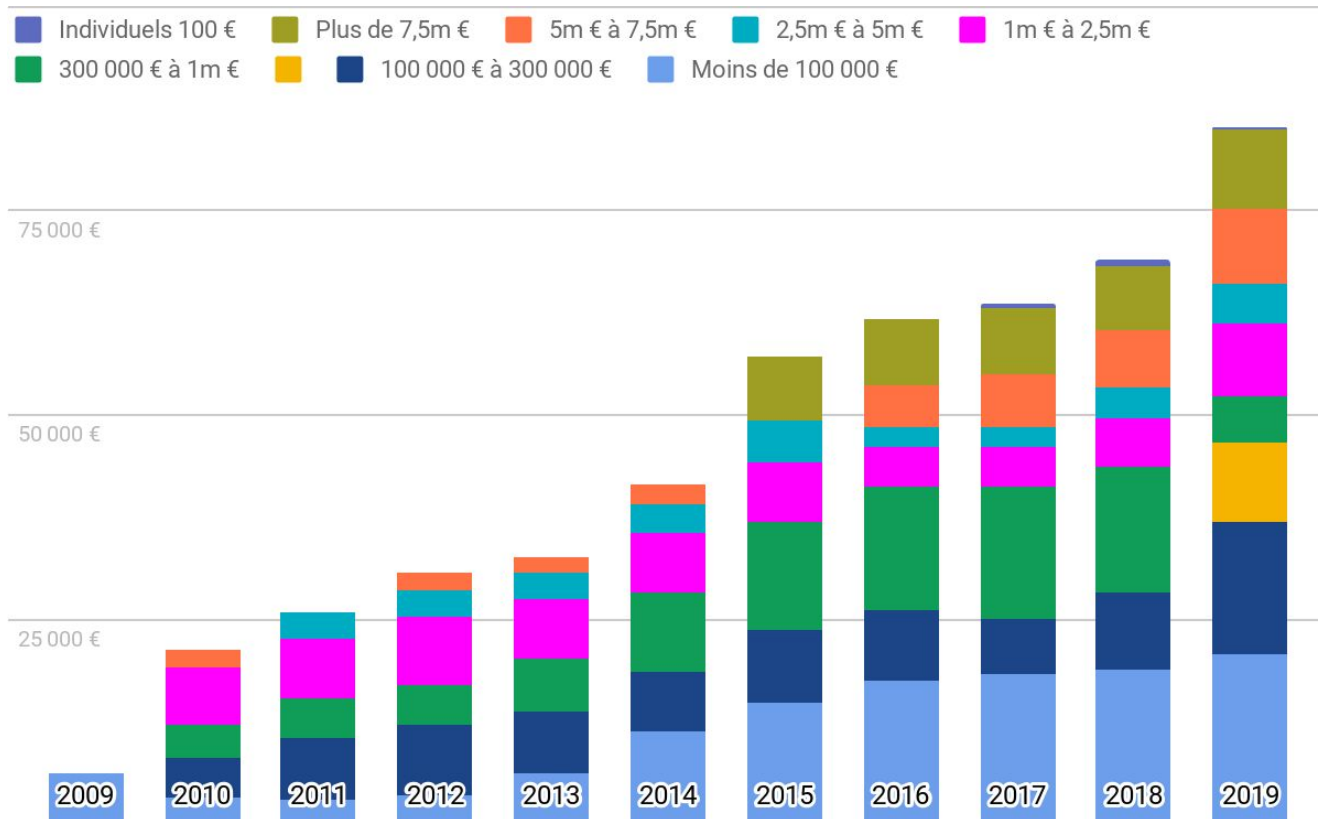
Avec 62 nouvelles adhésions, c'est la meilleure année du Spiil depuis sa création.

#### Nombre d'adhérents par palier de cotisation

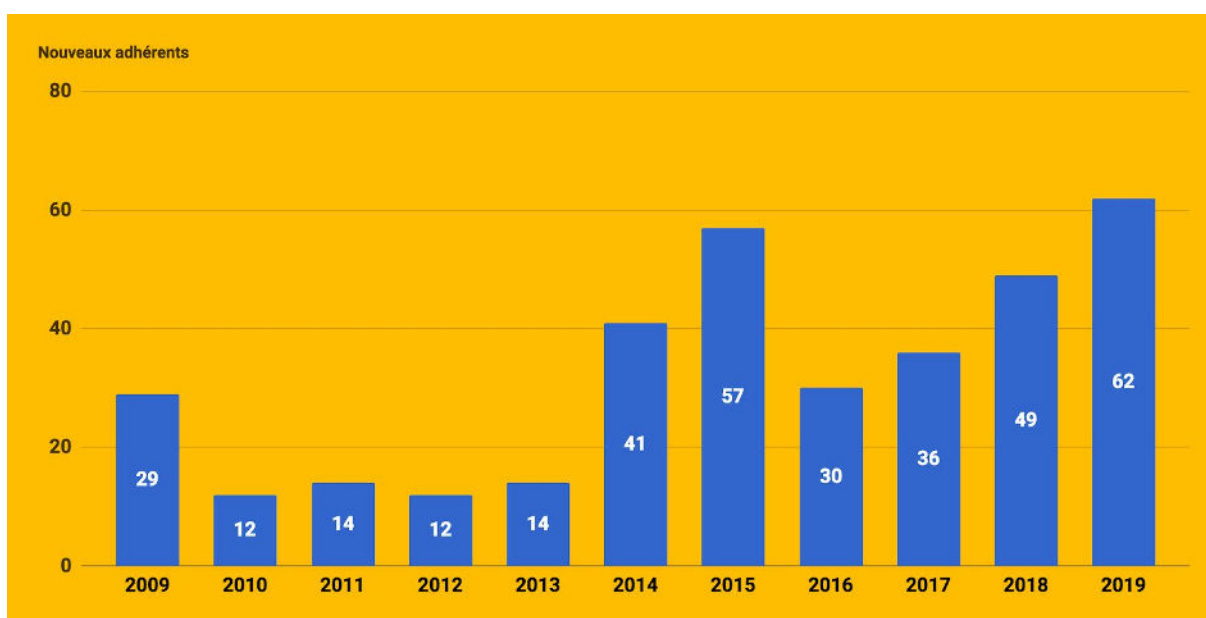


*Les paliers de cotisation sont fonction du chiffre d'affaires de la structure éditrice.*

## Montant des cotisations par palier de cotisation

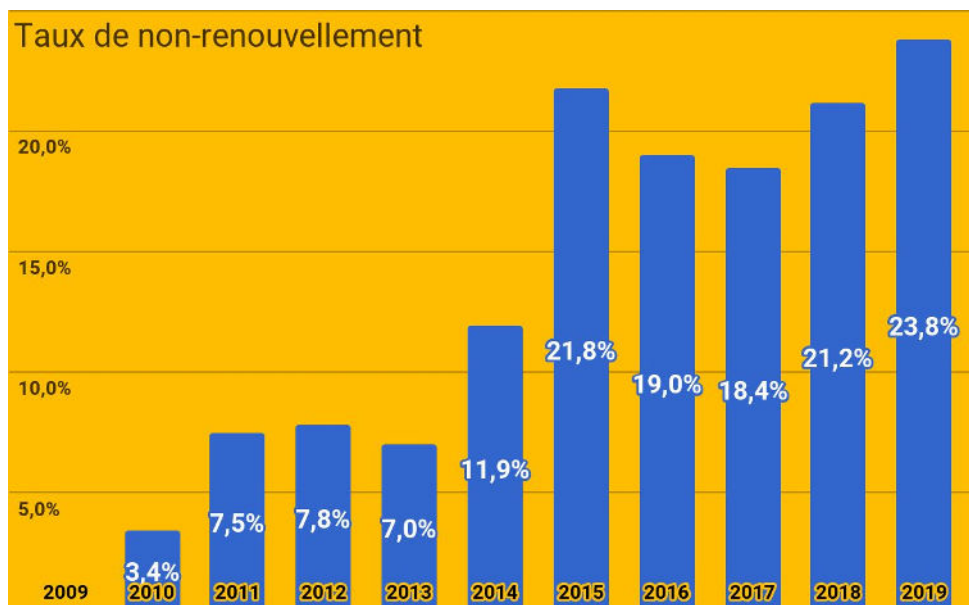


## Nombre de nouveaux adhérents



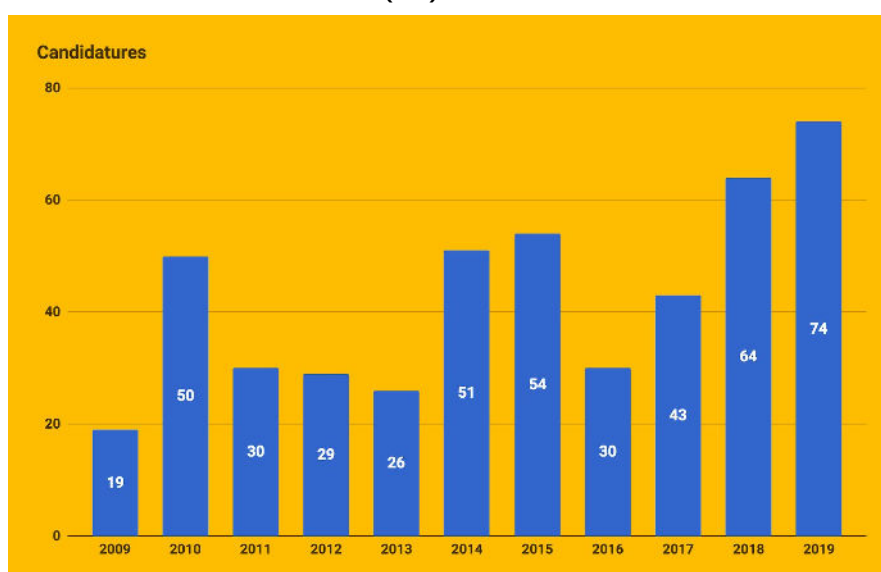
## Taux de non-renouvellement

Avec 45 résiliations, le taux de non-renouvellement s'établit à 23,8%, supérieur aux années précédentes. Plus de la moitié de ces résiliations (27) sont dues à l'arrêt du média ou à un budget insuffisant.



## Nombre de candidatures

L'attractivité de notre syndicat n'a jamais été aussi forte : 2019 voit le record du nombre de candidatures (74).



## **1.2. Panorama des adhérents**

### **Éditeurs**

À date, le Spiil représente 181 entreprises et associations et 6 individus (personnalités invitées n'ayant pas la qualité de membre, conformément à l'article 6-1 des statuts).

Les structures adhérentes du Spiil viennent de toutes les régions mais sont concentrés sur l'Île-de-France (à 62,4 %).

Ils reposent sur des modèles économiques variés :

- 30,5% sont sur un modèle payant ;
- 21,4% sur un modèle gratuit ;
- 24,8% sur un modèle mixte ;
- et 23,3% sur un modèle autre (dons, formation, etc.).

### **Publications**

À la date du 31 décembre 2019, le Spiil représente 210 titres de presse contre 178 en 2018.

Toutes les familles de presse sont représentées parmi les adhérents du Spiil :

- 50,4 % des titres sont généralistes (106 titres) et 49,6 % spécialisés (104 titres)
- 25,2 % des titres sont locaux (53 titres) et 74,8 % nationaux ou internationaux.
- 20% sont des publications imprimées, seules (6) ou bimédia (36), ce qui représente une augmentation significative par rapport aux années précédentes..

## 2. Animation

### 2.1. Ateliers

Huit ateliers dont 4 Speedlearning ont été organisés en 2019. Tous étaient réservés aux adhérents du Spiil.

| Date       | Sujet                                                             | Intervenant.s                                                            |
|------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| 10/01/2019 | Speed Learning                                                    | Laurent Mauriac / Alexis Nekrassov / François Meresse / Augustin Naepels |
| 10/01/2019 | Les nouveaux formats newsletters                                  | Laurent Mauriac                                                          |
| 07/02/2019 | Fonds de soutien aux médias de communication sociale de proximité | Johan Weisz                                                              |
| 13/03/2019 | La posture entrepreneuriale                                       |                                                                          |
| 04/04/2019 | Speed Learning                                                    | Laurent Mauriac / Alexis Nekrassov / François Meresse / Augustin Naepels |
| 22/05/2019 | Les solutions de financements de BpiFrance                        | Claire Waché (BpiFrance)                                                 |
| 04/07/2019 | Speed Learning                                                    | Laurent Mauriac / Alexis Nekrassov / François Meresse / Augustin Naepels |
| 05/07/2019 | Ouverture des AJL aux Spels                                       | Cécile Dubois                                                            |
| 24/09/2019 | Speed Learning                                                    | Laurent Mauriac / Alexis Nekrassov / François Meresse / Augustin Naepels |

## 2.2. Ateliers de l'Assemblée Générale 2019

Trois ateliers se sont déroulés avant l'Assemblée Générale 2019.

- **Atelier financement #1 : les annonces judiciaires et légales**

Présentation du fonctionnement des AJL et échanges autour de leur ouverture prochaine aux médias en ligne.

Intervenante : Cécile Dubois, secrétaire générale du Spiil et référente du sujet AJL.

- **Atelier financement #2 : le fonctionnement d'une société des amis / le dispositif J'aime l'Info**

Présentation du dispositif d'entreprise solidaire de presse d'information et du fonctionnement d'une société des amis / des lecteurs et ses avantages.  
Présentation du dispositif J'aime l'Info, son fonctionnement et ses avantages.

Intervenants : Augustin Naepels, vice-président du Spiil et François Meresse, directeur du Spiil.

- **Atelier marketing #1 : la gestion des abonnés**

Présentation de différents outils et méthodes permettant une gestion efficace de ses abonnés quelque soit son stade de croissance.

Intervenants : Laurent Mauriac, membre du bureau du Spiil et Jean-Christophe Boulanger, président du Spiil.

## 2.3. Journée de la presse Indépendante

La journée de la presse en ligne 2019 a été renommée Journée de la Presse Indépendante et s'est déroulée le 18 octobre à la Maison des Associations (MAS) dans le 13e arrondissement de Paris.

4 ateliers, 4 débats et 1 conclusion ont eu lieu durant la journée qui a accueilli environ 200 personnes.

## Débats

9h45 – 11h : Comment appliquer l'esprit de la loi Bichet à la distribution numérique des contenus de presse ?

Dialogue entre Sébastien Soriano (Président de l'[Arcep](#)) et Jean-Christophe Boulanger (PDG [Contexte](#) et Président du Spiil)

### **11h15 – 12h30 : Comment éviter que la communication territoriale ne remplace l'information locale indépendante ?**

Bernard Deljarrie (Délégué Général [Cap'Com](#)),  
Christophe Grébert (Administrateur [Anticor](#))  
Jacques Trentesaux (Directeur [Médiacités](#))

*Animé par Cécile Dubois (Rédactrice en chef [94 Citoyens](#)),*

### **14h – 15h15 : L'indépendance est-elle soluble dans la croissance ?**

Raphaëlle Bacqué (Membre de la société des rédacteurs du [Monde](#)),  
Philippe Colombet (Directeur digital chez [Bayard](#)),  
Marie-Hélène Smiejan (Directrice [Mediapart](#))

*Animé par Pierre-Yves Platini (Directeur [Mind](#))*

15h30 – 16h45 : Levée de fonds, membership, dons, entreprise solidaire de presse, crowdfunding : les nouveaux modèles de financements par les lecteurs ?

Thomas Ducres (Rédacteur en chef [Gonzai](#)),  
Sebastian Esser (Fondateur [Steady](#)),  
Michaël Goldman (Fondateur de [Tipeee](#)),  
Augustin Naepels (Directeur [Les Jours](#))

*Animé par Louise Gamichon ([Laïcités](#))*

---

## Ateliers

### **9h45 – 11h : Tout savoir sur le modèle d'abonnement**

Animé par Laurent Mauriac et Edmond Espanel (fondateur et directeur général [Brief.me](#))

**11h15 – 12h30 : La levée de fonds, miroir aux alouettes ?**

Animé par Stanislas Signoud (fondateur [Les Croissants](#))

**14h – 15h15 : Faire travailler des journalistes pigistes, quelle réglementation ?**

Animé par Élise Descamps (CFDT journalistes) et Alexis Nekrassov (Directeur [Les Clés du Digital](#))

**15h30 – 16h45 : Illustrations, photographies – quelles règles pour quels usages ?**

Animé par Sébastien Calvet (Directeur photo [Les Jours](#))

---

Plénière de clôture

16h45 – 17h45 : Quel avenir pour la presse dans 10 ans ?

Animé par Jean-Christophe Boulanger en présence du Directeur Adjoint de la DGMIC Fabrice Casadebaig.

### **3. Services**

#### **3.1. Conseils**

Le Spiil met à disposition de ses adhérents un interlocuteur direct, le permanent de l'organisation, disponible tous les jours (hors congés), par mail ou au téléphone. Quand cela est nécessaire, ou demandé, le Spiil reçoit les éditeurs adhérents pour des entretiens.

Le poste de permanent est occupé par François Meresse depuis octobre 2018.

Cette mission de conseil et de soutien s'est poursuivie en 2019, avec un nombre croissant de demandes. Le directeur du Spiil reçoit en moyenne une dizaine d'appels et de mails par jour de la part des adhérents. Les demandes portent aussi bien sur des points de précision juridiques (droit d'auteur, usage de la marque, droit du travail, etc.) que sur des conseils en matière de stratégie de financement.

Le Spiil a aussi permis la mise en relation de ses adhérents avec des experts, des professionnels ou encore des institutionnels, en réponse à des besoins identifiés ou à des problématiques auxquelles étaient confrontés ses adhérents.

De nouveaux formats d'accompagnement ont été imaginés pour les nouveaux adhérents : les Speed Learning. Les premières éditions ont eu lieu en 2019.

#### **3.2. Communauté en ligne**

Un nouveau site internet a été lancé à l'AG 2019, qui enrichit les services dématérialisés réservés aux adhérents.

La communauté en ligne propose :

- une base documentaire mise à jour (avec notification des mises à jour, dates de publication, nombre de version, etc.) composée actuellement de 39 fiches ;
- l'annuaire des membres du Spiil, par société, par titre ;
- la liste des référents Spiil.

En moyenne ce sont environ 12 questions qui trouvent des réponses chaque mois sur le forum venant ainsi compléter la base de connaissance commune.

Chaque adhérent peut disposer de plusieurs comptes utilisateurs (un compte par salarié). La configuration des notifications sont à la libre discrétion de chaque utilisateur : par défaut, l'utilisateur reçoit toutes les notifications par e-mail mais

elles peuvent être configurées pour une réception par semaine ou par jour. Il est possible de répondre aux messages reçus directement depuis sa messagerie sans se reconnecter au site.

### **3.3. Conseils CPPAP**

Le Spiil a conseillé une soixantaine de membres sur la réalisation de leurs dossiers de première demande, de qualification IPG (information politique et générale) ou de renouvellement.

Le responsable au sein du bureau est Laurent Mauriac.

### **3.4. Conseils FSDP**

Le Spiil a accompagné plus d'une dizaine d'adhérents dans le cadre de dépôt de dossiers au Fonds stratégique de développement de la presse. Le Spiil met également à jour la doctrine du FSDP (les dépenses éligibles ou non qui ne sont pas dans le décret) dans la fiche dédiée au Fonds sur la communauté.

Le responsable au sein du bureau est Augustin Naepels.

### **3.5. Conseils Bourses à l'émergence**

Pour le guichet 2019, le Spiil a conseillé 17 éditeurs pour le montage de leur dossier de demande.

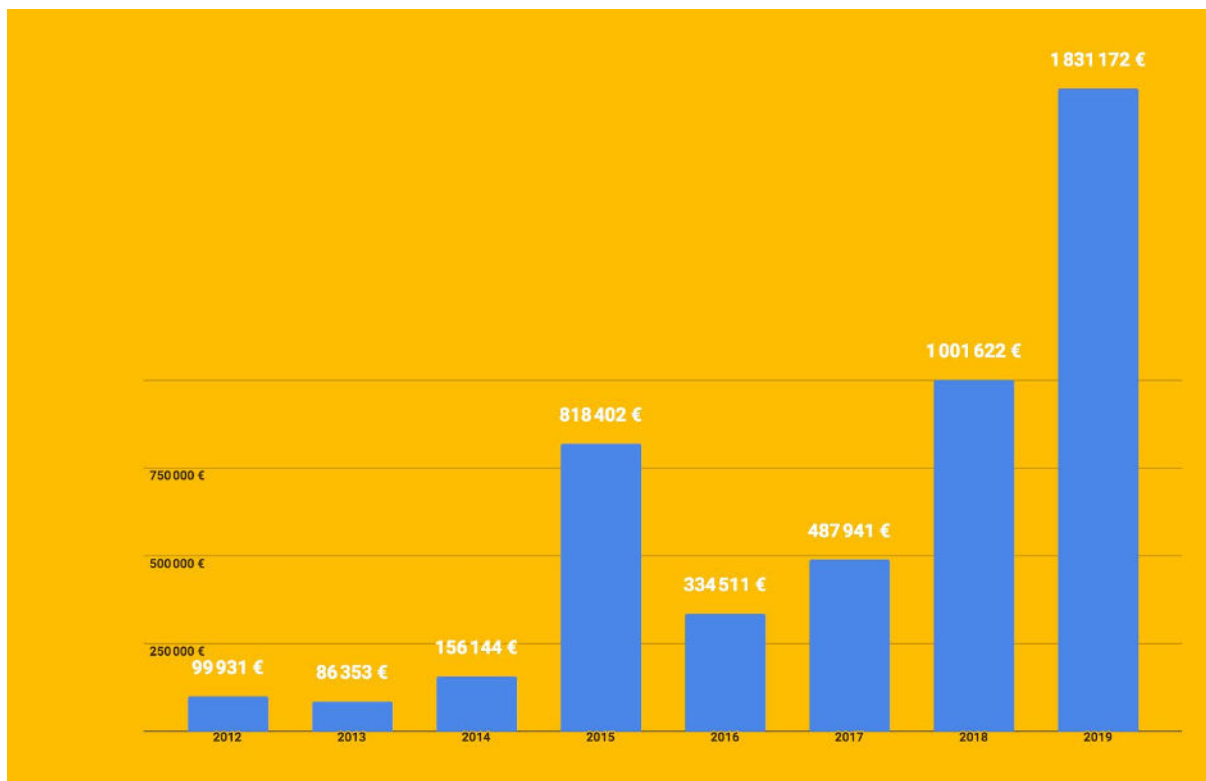
Le responsable est François Meresse.

### **3.6. Veille (newsletter)**

Le Spiil a envoyé 23 newsletters pour tenir les adhérents informés des évolutions législatives, réglementaires et conventionnelles portant sur le secteur de la presse. Elles rappellent aussi les dates butoir pour différentes demandes d'aide, dépôt de dossier (CPPAP, bourse émergence, FSDP, etc.), informe sur la vie de la communauté et du Spiil en générale.

### **3.7. J'aime l'info**

À la date de rédaction de ce rapport, les comptes 2019 de J'aime l'info n'ont pas encore été arrêtés. Néanmoins, on peut évaluer autour de 1 800 000 euros le montant des dons reversés aux éditeurs en 2019. Il s'agit de la meilleure année depuis la création de J'aime l'info, le volume de dons ayant été multiplié par 1,8 par rapport à 2018.



Cette croissance est le fruit des efforts menés depuis plusieurs années :

- Migration vers une nouvelle plateforme, OKpal, gérée par Ulule, qui offre des fonctionnalités supplémentaires aux éditeurs ;
- Un travail actif a été mené afin d'attirer de nouveaux éditeurs : campagnes d'emailing, de phoning, événements.

## 4. Représentation

### 4.1. Commission paritaire pour les publications et agences de presse (CPPAP)

Laurent Mauriac y représente le Spiil. Il a siégé dans les sous-commissions examinant les dossiers de services de presse en ligne et les commissions plénières où sont présentés les dossiers de titres papier et numériques faisant l'objet d'un renvoi ou d'un recours.

Dans les débats, il a généralement défendu une interprétation souple des critères sur l'utilisation du mode écrit comme des conditions de l'IPG et s'est montré vigilant sur le respect des obligations professionnelles : maîtrise éditoriale,

contenu original, ne constituant pas un outil de promotion, etc.

## **4.2. Comité d'orientation du Fonds stratégique de développement de la presse (FSDP) et club des innovateurs**

Augustin Naepels et Maïté Torres y ont représenté le Spiil.

Le FSDP n'a siégé que trois fois en 2019. Les représentants du Spiil ont plaidé, pour chaque dossier, pour une application exigeante des conditions d'examen des dossiers. Ils ont apporté leur expertise de la presse en ligne pour certains dossiers.

Le Spiil a également siégé à une réunion du Club des innovateurs en septembre pour l'attribution des bourses émergences.

## **4.3. Commission des droits d'auteurs des journalistes (CDAJ)**

La Commission s'est réunie 12 fois en 2019. Alexis Nekrassov y représente le Spiil.

## **4.4. Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP)**

[Le syndicat siège depuis avril 2019](#) à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). C'est Alexis Nekrassov qui l'y représente.

Le Spiil demandait à être représenté à la CCIJP depuis la création du syndicat, en 2009. Son entrée récente a été rendue possible par l'octroi d'un siège de suppléant, dans le collège employeur. Le Spiil a accepté, comme une première étape, cette proposition constructive. Cependant, un siège plein (titulaire et suppléant) pour le Spiil serait seul proportionné à sa représentativité.

Le Spiil entend défendre au sein de la CCIJP une conception à la fois moderne et classique du journalisme.

- Moderne dans la forme. La production éditoriale des journalistes voit ses formats évoluer en profondeur. Les pratiques évoluent également, comme dans toute notre société. Ces changements ne doivent pas pénaliser les journalistes professionnels dans l'obtention de la carte de presse. La CCIJP doit continuer à s'adapter à ces évolutions d'usages et de pratiques professionnelles.
- Classique dans son exigence déontologique. À la Commission, le Spiil sera attentif au respect exigeant des règles déontologiques.

## 4.5. Observatoire de la déontologie de l'information (ODI)

François Meresse a représenté le Spiil lors de 2 réunions en 2019.

[L'Observatoire de la déontologie de l'information](#) est une association dont l'objet est de contribuer, par ses réflexions et ses travaux à la prise de conscience de l'importance de la déontologie dans le traitement journalistique de l'information. Il publie chaque année un rapport qui rend compte de sa veille en matière de déontologie journalistique. L'ODI interroge ainsi les pratiques professionnelles et dégage des tendances annuelles.

## 4.6. Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM)

2019 a vu se mener d'intenses débats sur la création d'une instance de déontologie de la presse et des médias.

Suite à la consultation de ses adhérents en février 2019, le Spiil s'est déclaré ouvert au principe d'un Conseil de déontologie de la presse en considérant toutefois que ce Conseil ne peut être une initiative des pouvoirs publics, et que les conditions n'étaient pas réunies pour une réflexion sereine sur le sujet.

Le Spiil a ensuite, en tant qu'observateur et sans position officielle, pris part aux travaux qui ont conduit à la création du [Conseil de Déontologie Journalistique et de Médiation \(CDJM\)](#), association tripartite qui est une instance de dialogue et de médiation entre les journalistes, les médias et agences de presse et les publics sur toutes les questions relatives à la déontologie journalistique dont elle est saisie ou dont elle souhaite se saisir.

Le Spiil n'y est pas représenté en tant que syndicat mais certains de ses membres ont été élus au sein du collège employeur de son Conseil d'administration.

## 4.7. Afdas

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il est l'interlocuteur des professionnels du secteur pour tous les salariés qui souhaitent se former. En tant qu'organisation professionnelle représentative de la presse, le Spiil participe à la gouvernance de l'Afdas et siège dans différentes commissions dont le conseil paritaire "Presse et agences de presse". C'est depuis novembre 2018, Louise Gamichon (Laïcités) qui y représente le Spiil.

Depuis janvier 2018, le syndicat occupe un poste de suppléant au conseil

d'administration.

Le Spiil travaille au sein des conseils paritaires et commissions à l'identification des besoins en formation des salariés et à la validation des formations poussées par les écoles de journalisme, les salariés eux-mêmes.

#### **4.8. Écoles de journalisme**

En tant que signataire de la convention collective des journalistes, le Spiil est membre des conseils pédagogiques des écoles de journalisme reconnues par la profession.

- Laurent Burlet à l'école de journalisme de Grenoble
- Gaëtane Deljurie à l'école de Journalisme de Lille
- Cécile Dubois à l'Institut Pratique du Journalisme
- Gilles Luneau à l'École publique de journalisme de Tours
- Martin Venzal à l'École de Journalisme de Toulouse

## 5. Plaidoyer

### 5.1. Règles encadrant les actions de plaidoyer

#### Transparence

Le Spiil a rendu public, en 2019 comme précédemment, toutes ses actions visant à influencer le travail législatif et réglementaire. Allant au-delà des obligations légales et réglementaires, le Spiil rend ainsi public ses rendez-vous avec les élus, les fonctionnaires, sur son site, ainsi que les travaux et argumentaires qui leur sont remis.

#### Enregistrement auprès de la HATVP

Depuis juillet 2017 et la publication du décret d'application de la "Loi Sapin II" (loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique) créant un répertoire des représentants d'intérêts auprès des pouvoirs publics, tous les représentants d'intérêts doivent être enregistrés sur les registres de la [Haute autorité pour la transparence de la vie publique](#). Le Spiil a donc [rempli cette obligation](#) et rendra compte, comme le demande la loi, de ses actions de communication vers les pouvoirs publics depuis leur inscription au registre et dans les trois mois qui suivront la clôture de ses comptes 2019.

#### Enregistrement auprès du registre de l'Union européenne

Le Spiil est enregistré au registre de transparence de l'Union européenne depuis sa création, en 2011. Il met à jour chaque année [sa fiche](#). Ce registre est un outil commun au Parlement européen et à la Commission qui pour objectif d'informer les citoyens sur l'ensemble des personnes morales et indépendantes qui ont des actions d'influence auprès des décideurs européens.

### 5.2. Manifeste pour une presse économiquement indépendante de l'État et des Gafa

[Cette profession de foi de notre syndicat](#) visait à recentrer le débat non autour d'un soutien public au secteur, mais autour des enjeux d'indépendance.

*"Notre secteur n'a pas besoin de soutien public supplémentaire. Nous, éditeurs de presse, sommes confiants dans la valeur de l'information que nous produisons pour développer des modèles économiques rentables."*

*Les changements que nous appelons de nos vœux sont de quatre ordres :*

- *Inscrire la liberté d’informer dans la Constitution*
- *Investir dans l’avenir et le pluralisme*
- *Gagner l’indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics*
- *Conquérir l’indépendance vis-à-vis des plateformes”*

### **5.3. Réforme des aides à la presse**

#### **Ouverture des annonces judiciaires et légales (AJL) aux services de presse en ligne**

Après des années de plaidoyer, la loi Pacte, en discussion depuis l’automne 2018 au Parlement, a ouvert les AJL aux services de presse en ligne. L’ouverture de ce marché réglementé est une victoire majeure pour notre syndicat.

La campagne d’habilitation a été ouverte fin 2019 aux éditeurs de presse en ligne locaux, reconnus comme tels par la CPPAP.

Pour l’année 2020, le Spiil compte ainsi 10 éditeurs habilités. Les règles d’encadrement de la tarification seront fixés au second semestre 2020.

### **5.4. Diffusion des contenus**

#### **Droit voisin au droit d’auteur**

Dans le cadre du projet de directive sur la réforme du droit d’auteur dans le marché unique européen, le Spiil avait manifesté dès 2016 ses réticences à la création d’un tel droit pour les éditeurs de presse. En effet, alors que la volonté du législateur est de rééquilibrer les rapports de force entre les plateformes et les éditeurs de presse, le Spiil considère à l’inverse qu’un droit voisin viendrait renforcer la dépendance des éditeurs à ces dernières.

Le Spiil analyse également que ces droits voisins renforceraient l’uniformisation des contenus et la course à l’audience au détriment d’une information en ligne plurielle et de qualité. Le Spiil considère enfin qu’il créerait des distorsions de concurrence entre éditeurs, car plus facilement accessible aux gros éditeurs, avec plus de ressources pour le mettre en œuvre.

Le Spiil a poursuivi son action en 2019 :

- Publication en avril d’[un manifeste](#) pour une presse économiquement indépendante de l’État et des GAFA ;

- Publication d'[une position critique](#) envers le dispositif et appel à une régulation ambitieuse ;
- Rencontres avec des parlementaires et les parties prenantes (autres syndicats d'éditeurs, syndicats de journalistes, Google).

## 5.5. Liberté de la presse

### Loi contre les contenus haineux sur internet (Avia)

Cette proposition de loi est destinée à retirer certains contenus haineux sous 24 h des réseaux sociaux, des plates-formes collaboratives et des moteurs de recherche.

Le Spiil a soulevé dans [une position publique](#) le risque de détournement de cette procédure pour empêcher la diffusion de certaines informations et ainsi nuire à la liberté d'expression et a ainsi appelé à retirer la presse du champ d'application de la loi.

Le texte a été définitivement adopté le 13 mai 2020.

## 5.6. Presse locale et communication territoriale

L'audience de la communication territoriale dépasse depuis une dizaine d'années celle de la presse indépendante locale. L'écart se creuse : les médias institutionnels se développent et la presse locale indépendante s'étiole.

Ce déséquilibre met en péril la démocratie locale, qui ne peut exister sans une information indépendante et plurielle. En effet, les médias institutionnels ne sont pas indépendants. Leur ligne éditoriale reflète celle de l'exécutif de la collectivité dont ils dépendent.

Face à ce danger, le Spiil a émis [quatre propositions](#), qui visent à mieux distinguer la communication de l'information, à favoriser la transparence et à éviter les distorsions de concurrence.

Cette proposition a fait l'objet d'un débat lors de la Journée annuelle de la Presse Indépendante.

## 5.7. CPPAP

Alors que le décret n° 2009-1340 du 29 octobre 2009 fixant les conditions qui permettent à un service d'information numérique d'être reconnu comme Service de presse en ligne (Spel) va prochainement fêter ses 10 ans, le Spiil a publié [une position](#) pour appeler de ses vœux une évolution pour adapter ce texte à la réalité

des pratiques actuelles et renforcer la confiance du public dans l'information en ligne.

Le Spiil estime en effet que le décret doit évoluer dans deux domaines : supprimer la limitation aux sites utilisant principalement le mode écrit et favoriser une distinction plus claire entre publicité et contenu rédactionnel.

Cette position a conduit à l'organisation début 2020 d'une consultation de la CPPAP sur l'évolution de ses critères. Elle s'est basée sur le travail d'un groupe 16 éditeurs adhérents sur l'évolution des critères CPPAP pour la reconnaissance des services de presse en ligne, qui s'est réuni le mardi 28 mai 2019.

Fait à Paris, le 30 avril 2020

Jean-Christophe Boulanger, président